

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 00306 Numéro SIREN : 582 142 451 Nom ou dénomination : A & P - LITHOS
--

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2020 sous le numéro de dépôt 7654

Greffe du tribunal de commerce de Rennes



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 03/08/2020

Numéro de dépôt : 2020/7654

Déposant :

Nom/dénomination : A & P - LITHOS

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 582 142 451

N° gestion : 1981 B 00306

07654

①

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : A&P - LITHOS SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2		
Adresse de l'entreprise ZAC de la Goulgatière 35220 CHATEAUBOURG		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
Numéro SIRET* 5 8 2 1 4 2 4 5 1 0 0 0 2 7		Néant ☐		
		Exercice N clos le. 3 1 1 2 2 0 1 9		
		Brut 1 Amortissements, provisions 2 Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX 94 362	CQ 94 362	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF 175 604	AG 175 604	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN 188 641	AO 62 984 125 657	
	Constructions	AP 3 296 391	AQ 2 311 499 984 892	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR 3 697 412	AS 2 995 707 701 705	
	Autres immobilisations corporelles	AT 308 701	AU 263 332 45 370	
Immobilisations en cours	AV 273 394	AW	273 394	
Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières *	BH 165 017	BI 165 017	
TOTAL (II) BJ		8 199 522	BK 5 903 487 2 296 036	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL 1 040 532	BM 134 017 906 515
		En cours de production de biens	BN 1 213 990	BO 1 213 990
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR 769 205	BS 769 205
		Marchandises	BT	BU
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX 343 257	BY 14 904 328 353
		Autres créances (3)	BZ 2 276 190	CA 2 276 190
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF 718 235	CG 718 235	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH 48 278	CI 48 278	
	TOTAL (III) CJ	6 409 687	CK 148 921 6 260 766	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		14 639 209	1A 6 052 408 8 556 801	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR 15 638	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks : Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Sage



Gp

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2020

Désignation de l'entreprise		A&P - LITHOS SAS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ... 400 000 ...)			DA	400 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	40 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	3 241 956	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	982 969	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	4 664 944	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 414 631	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 277 135	
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 096 668	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	25 837	
	Autres dettes			EA	75 085	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	3 889 356		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED	2 501	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	8 556 801		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	2 689 733
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	2 212	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Handwritten signature

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : A&P - LITHOS SAS						Néant ☐	*
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	46 316	FB		FC	46 316
	biens *	FD	10 729 487	FE	2 903 488	FF	13 632 974
	Production vendue services*	FG	62 432	FH		FI	62 432
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	10 838 235	FK	2 903 488	FL	13 741 722
	Production stockée*					FM	196 730
	Production immobilisée*					FN	2 987
	Subventions d'exploitation					FO	68 773
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	47 689
	Autres produits (1) (11)					FQ	6
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	14 057 908
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	42 121
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	3 645 721
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	109 366
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 852 528
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	251 080
	Salaires et traitements*					FY	3 414 683
	Charges sociales (10)					FZ	1 270 682
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*				GA	295 358
		Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	23 516
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	15 017
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	12 920 074
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	1 137 834
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	6 095
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	20 847
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
CHARGES FINANCIÈRES	Total des produits financiers (V)					GP	26 942
	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	34 187
	Différences négatives de change					GS	5 226
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	Total des charges financières (VI)					GU	39 412
						GV	(12 471)
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	1 125 363

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2020

Désignation de l'entreprise A&P - LITHOS SAS		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	12 658
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	12 658
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	12 658
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	141 545
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	13 488
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	14 097 508
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	13 114 519
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	982 989
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	239 047
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	47 689
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	15 000
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9		
		dont cotisations facultatives Madelin A7	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
REMBT SOLDE CESSION BAIL LITHOS			523
PERTE ET PROFIT FOURNISSEURS 2014			12 135
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.



Handwritten signature

A N N E X E

Annexe au bilan de la Société A & P - LITHOS, avant affectation des résultats de l'exercice clos le **31 décembre 2019 dont le total est de 8 556 801 €** et au compte de résultat de l'exercice faisant ressortir un

♦ Résultat comptable bénéficiaire de 982 989 €

L'exercice a eu une durée de douze mois couvrant la période du **01 janvier 2019 au 31 décembre 2019**.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par la Présidence en date du 31 Mars 2020.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Néant

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Pour 2020, la perte de chiffre d'affaires dû au Covid-19 est estimée à 16 %.

Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. A la date d'arrêté des comptes de l'entreprise, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat. L'entreprise a toutefois mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- Mise en place d'un programme de réduction des coûts afin de sécuriser les résultats et la trésorerie.
- Recours à l'activité partielle pour l'ensemble du personnel ;
- L'entreprise a renégocié les échéances de remboursements de ses emprunts bancaires et crédits-bails.

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise, à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice, et notamment le règlement n°2014-03 de l'autorité des Normes Comptables du 5 juin 2014 complété des règlements subséquents.

↳ **Immobilisations corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

	Taux
♦ Construction :	
- gros œuvre	5 %
- second œuvre + station	10 %
♦ Aménagement des terrains	10 %
♦ Agencements et aménagements des bâtiments	10 et 20 %
♦ Matériel et outillage industriel	20 % et 33.33 %
♦ Station de traitement.....	15 %
♦ Agencements matériel et outillage	20 %
♦ Matériel de transport.....	33.33 %
♦ Matériel et mobilier de bureau.....	10 et 20 %
♦ Logiciel	20 %, 33.33 % et 100 %

↳ **Immobilisations financières**

Les immobilisations financières correspondent essentiellement au dépôt de garantie BNP Factor et COFACREDIT.

↳ **Stocks et travaux en cours :**

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés au prix unitaire moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur de l'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les en-cours de fabrication sont évalués à leur coût de production comprenant les consommations, les charges directes et les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de production est déterminé par application d'un pourcentage d'abattement appliqué au prix de vente, lui-même pondéré selon le stade d'avancement en fabrication.

Ce pourcentage d'abattement a été fixé à 27 %. Les charges fixes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de l'entreprise

Les stocks des produits finis, sans commandes, sans intention d'être livrés sont valorisés et comptabilisés en 2019 pour une valeur de 148 705 €.

↳ **Créances :**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et une provision est constituée lorsque le recouvrement semble difficile.

↳ **Dettes :**

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

II - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

1 - Mouvement de l'actif immobilisé

(5)

IMMOBILISATIONS

N° 2064-SD 2020

Ne pas inscrire le montant en centimes

Designation de l'entreprise : **ACT - TOTAL SA** Nom :

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Augmentations	
IMP. 322					
	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8
	Autres pertes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	ND		EE
CORPORELLES	Terrains		KG		EH
	Sur sol propre	Dont Composants	L9		EE
	Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		EN
	Installations générales, agencement, et aménagements des constructions		NP		EQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		KS		ET
	Installations générales, agencement, aménagements divers *		KV		EW
	Matériel de transport *		KY		EZ
	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB		LC
	Emballages récupérables et divers *		LE		LF
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI
	Avances et acomptes		LK		LL
	TOTAL III		LN		LO
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		SG	
Autres participations			SU		SV
Autres titres immobilisés			IP		IR
Prêts et autres immobilisations financières			IT		IU
TOTAL IV			LQ		LR
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OG		OH

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		
IMP. 323						
	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	EN		DO	
	Autres pertes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LW	
CORPORELLES	Terrains		IP		LY	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MY	
		Sur sol d'autrui	IR		MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IS		MI	
		Autres	IC		MI	
	Immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MS	
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MI	
		Emballages récupérables et divers	IX		MI	
		Immobilisations corporelles en cours	MY		NA	
		Avances et acomptes	NI		NI	
	TOTAL III		NI		NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		NI
		Autres participations		IO		NI
Autres titres immobilisés			IL		NI	
Prêts et autres immobilisations financières			IE		NI	
TOTAL IV			IE		NI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OK		OL	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2 - Amortissements

6

AMORTISSEMENTS

N° 2055-SD 2020

Dénomination de l'entreprise : <u>AVI - 107701340</u>		Néant ☐									
CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'exercice et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	54 342	EL		EM		EN	54 342		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	1 000 000	PF	947	PG	2 000	PH	1 000 947		
Terres		PI	40 000	PJ	0 000	PK		PL	40 000		
Constructions	Sous-sol partiel	PM	1 000 000	PN	44 000	PO		PQ	1 000 440		
	Sous-sol complet	PR		PS		PT		PU			
	For généralistes, agencement et aménagements des constructions	PV	1 000 000	PW	54 000	PX	2 440	PY	1 000 494		
Installations techniques matériel et outillage courants		PZ	0 000 000	QA	1 000 000	QB	1 000 000	QC	0 000 000		
Autres immobilisations corporelles	For généralistes, agencement et aménagements divers	QD	0 000	QE		QF		QG	0 000		
	Matériel de transport	QH	50 000	QI	10 000	QJ		QK	40 000		
	Matériel de bureau et matériel informatique	QL	1 000 000	QM	0 000	QN		QO	1 000 000		
	Autres matériels corporels et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL III	QU	1 000 000	QV	1 000 000	QW	2 440	QX	1 000 440		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON	1 000 342	OP	1 000 342	OQ	2 440	OR	1 000 342		
CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS REPRISES										Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dérogatif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dérogatif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissement et de développement TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		Q1
Terres	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q8
Constructions	Q9		R1		R2		R3		R4		R5
	R7		R8		R9		S1		S2		S4
	S5		S6		S7		S8		S9		T1
Installations techniques matériel et outillage courants	T3		T4		T5		T6		T7		T8
Autres immobilisations corporelles	U1		U2		U3		U4		U5		U6
	U8		U9		V1		V2		V3		V4
	V6		V7		V8		V9		W1		W2
	W4		W5		W6		W7		W8		W9
	TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6	
Frais d'établissement et de développement TOTAL IV	NL						NM				NO
Total général (I + II + III + IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU
Total général au net (NP - NQ + NR)	NW						NY				NZ
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTÉS EN CHARGES RÉPARÉES SUR PLUSIEURS EXERCICES *										
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'emission d'emprunt à court terme						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032



Handwritten signature

3 - Provisions inscrites au bilan

- ♦ Provisions pour dépréciations.

↳ *sur stocks :*

Une provision pour dépréciation de 12 281 € concerne des stocks non mouvementés au cours de l'année 2019 et porte le total à 134 017 €.

↳ *sur comptes clients :*

Une provision pour dépréciation a été constatée en 2019 de 11 234 €, ce qui porte le solde à 14 904 €.

- ♦ Provisions pour risques.

↳ Pas de provision en 2019

- ♦ Provision pour pertes de change

↳ Pas de provision en 2019

4 - Etat des échéances des créances et des dettes

CREANCES	TOTAL	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
ACTIF IMMOBILISE				
Dépôt et cautionnement	2 360		2 360	
Compte de garantie BNP Factor	112 107		112 107	
Compte de garantie COFACREDIT	50 550		50 550	
ACTIF CIRCULANT				
Créances clients	327 619	327 619		
Clients douteux	15 637		15 637	
Personnel et comptes rattachés	3 610	3 610		
Sécurité Sociale				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	78 164	78 164		
Fournisseurs divers	91 081	91 081		
BNP Factor	132 628	132 628		
COFACREDIT	25 623	25 623		
Produits AR	76 931	76 931		
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance	48 278	48 278		
Compte courant groupe	1 868 152	1 868 152		
TOTAL	2 832 741	2 652 086	180 654	

DETTES	TOTAL	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des éta de crédit : à 1 an maxi				
A plus d'un an à l'origine	1 412 419	212 796	793 044	406 577
Intérêts courus	2 212	2 212		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 277 135	1 277 135		
Personnel et comptes rattachés	671 563	671 563		
S.S. et autres organismes sociaux	344 133	344 133		
T.V.A.	46 047	46 047		
Autres impôts, taxe	34 924	34 924		
Dettes sur immo	25 837	25 837		
Compte courant Groupe				
Autres dettes	75 085	75 085		
TOTAL	3 889 355	2 689 732	793 044	406 577

5 - Charges constatées d'avance

Elles correspondent pour l'essentiel à des crédits bail et loyers payés d'avance.

6 - Capital social

	Nombre	Valeur nominale
♦ Actions au début de l'exercice	25 000	
♦ Actions à la clôture de l'exercice	25 000	16 €

7 - Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan :

♦ Dettes fournisseurs et comptes rattachés	189 483 €
♦ Dettes fiscales.....	27 622 €
♦ Dettes auprès des organismes sociaux.....	166 797 €
♦ Dettes auprès des salariés.....	484 793 €
♦ Trésorerie	2 212 €

III - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

1 - Chiffre d'affaires

♦ Vente en France	10 838 235 €
♦ Vente à l'exportation	2 903 488 €

2 – RESULTAT FISCAL

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices :

NOTE 13 - VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

STE AP LITHOS

Exercice clos le : 31/12/2019	
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	Résultat avant impôt
Taux d'imposition à l'IS 28 % et 33.33%	€
Résultat courant	1 125 363
Résultat exceptionnel et participation	-128 887
Résultat comptable avant impôt	996 476
Détail de l'impôt sur le résultat courant	Base
Résultat courant	1 125 363
Réintégrations	146 200
IDR indemnités de départ à la retraite	
Provision Prime Non Conversion	
Participation N	141 545
Pénalités amendes	0
Taxes véhicules	2 154
Effort Construction	
Autres Réintégrations (pertes changes convers°)	2 501
Déductions	-242 573
Pertes de changes écart de conversion	-3 301
Participation N-1	-208 620
Majorations d'amortissements	-30 652
Effort Construction	
Autres Déductions	
TOTAL	1 028 990
Détail de l'impôt exceptionnel	Base
Nature :	
Charges exceptionnelles	0
Produits exceptionnels	12 658
Participation	-141 545
Crédit <u>Impot</u> Recherche CIR	
Crédit d' <u>impots</u> / carry back	0
Imputation déficits antérieurs	
Autres (rappel <u>impots</u> <u>Contrôle</u> fiscal)	
Contribution sociale 3.3% IS >763000	
TOTAL	-128 887
IMPOSITION	900 103

IV - AUTRES INFORMATIONS

1 - Société mère consolidante

La société mère consolidante de la SAS A&P-LITHOS est la société SOFIE – Avenue d'Ochsenfurt – 50211 COUTANCES – SIRET N°491 321 766 00017

2 - Ventilation de l'effectif moyen

Total : 105

♦ Ingénieur et cadres	13
♦ Agents de maîtrise et techniciens	23
♦ Employés	4
♦ Ouvriers qualifiés	65

3 – Eléments Hors bilan

A – Immobilisations en crédit-bail

(en milliers d'euros)	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		valeur nette
		de l'exercice	cumulés	
Installations techniques, matériels et outillages industriels	1 050	210	850	200
Autres immobilisations corporelles				0
TOTAL	1 050	210	850	200

B – Engagement de crédit-bail

(en milliers d'euros)	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulés	jusqu'à 1 an	+1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total à payer	
Installations techniques, matériels et outillages industriels	225	486	225	164	0	389	8
Autres immobilisations corporelles						0	
TOTAL	225	486	225	164	0	389	8

C – Engagements financiers

♦ En cours affacturage 2 240 745 €.

♦ Engagement donné :

ENGAGEMENTS (en K€)	Donné par	Reçu Par	31/12/2019
<u>Engagements donnés</u>			1 195
§ Hypothèque bâtiment TESTELEC A&P Lithos CHATEAUBOUR	APL	BNP	704
§ nantissement du materiel financé = ligne dorure electro APL	APL	BNP	262
§ nantissement du Fonds commerce APL = complément ligne dorure electro APL	APL	BNP	55
§ nantissement du Fonds commerce APL = Vente aux enchères ERE	APL	BNP	105
§ nantissement du Materiel financé APL - LAVEUR DE GAZ CLAUGER	APL	BNP	51
§ nantissement du Fonds commerce APL = Microscope LABO ZEISS	APL	BNP	18

4 - Engagement de retraite :

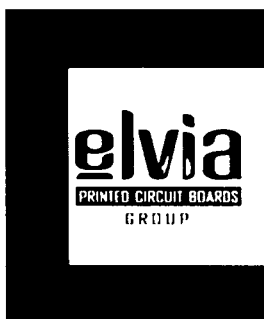
La provision pour indemnité de départ à la retraite figure hors du bilan. Le montant pour indemnité de départ à la retraite est calculé selon la méthode rétrospective sur une base actuarielle (0.77 %) fonction de l'ancienneté, des rémunérations et des probabilités de départ ou de décès avant l'âge de la retraite. L'hypothèse retenue est celle d'un départ volontaire à 67 ans. L'engagement de retraite s'élève à 614 185 Euros.

5 - Intégration fiscale

La société est en intégration fiscale depuis le 01/01/2011 avec la société intégrante SOFIE SAS.

6 - Rémunération des dirigeants

La société n'a versé aucune rémunération à ses dirigeants.



A&P - LITHOS

20 rue Joliot Curie
35220 Châteaubourg
T : 02 99 00 32 03 F : 02 99 62 12 14
SAS au capital de 400 000 €
RCS 582 142 451 Rennes
contact@qpcpb.com
www.pcb-elvia.com

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 19 JUIN 2020

TEXTE DES RESOLUTIONS

Première résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion du Président et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils ont été établis et lui sont présentés et se traduisant par un bénéfice de 982 989 Euros.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de 982 989 Euros de la façon suivante :

Dividende	800 000	Euros
Autres Réserves	182 989	Euros
Total	982 989	Euros

Le poste " Autres Réserves " s'élèvera à la somme de 3 424 945 euros contre 3 241 956 Euros précédemment.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, conformément à la loi, constate, le versement de dividendes au cours des trois derniers exercices comme suit :

Années de Paiement	Exercice clos	Distribution Globale	Abattement de 50 % ou 40 %	Sans Abattement
2019	31/12/2018	850 000,00 €	0,00 €	850 000,00 €
2018	31/12/2017	800 000,00 €	0,00 €	800 000,00 €
2017	31/12/2016	800 000,00 €	0,00 €	800 000,00 €

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions ou opérations relevant des articles L 227-10 du Nouveau Code de Commerce, déclare approuver ces conventions.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations pour effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt, partout où besoin sera, prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

* * * * *



A&P-LITHOS

Société par Actions Simplifiée au capital de 400 000 €
Siège social : ZAC de la Goulgatière – 35220 CHATEAUBOURG
582 142 451 RCS RENNES

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 JUIN 2020

L'an 2020, le 19 juin à 9 heures 30 minutes,

L'associée unique de la société A&P-LITHOS, Société par Actions Simplifiée au capital de 400 000 Euros, divisé en 25 000 actions de 16 Euros chacune,

Dénommée et domiciliée dans la feuille de présence dont il sera parlé ci-après,

S'est réuni en Assemblée Générale Ordinaire chez ELVIA PCB à COUTANCES (50200) – Avenue d'Ochsenfurt, sur convocation faite par le Président, suivant lettre adressée le 04 juin 2020 à l'associé unique, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de Gestion du Président et rapport du Commissaire aux comptes, sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- Discussion et approbation desdits comptes ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation du rapport du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Nouveau Code de Commerce ;
- Pouvoirs pour les formalités ;
- Questions diverses.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par l'associée en entrant en séance. Il n'a pas été annexé de pouvoir.

L'Assemblée Générale procède à la constitution de son Bureau.

Elle est présidée par Monsieur Bruno CASSIN, Président.

Il n'est pas désigné de scrutateur en présence d'un associé unique.

Le Président désigne comme Secrétaire Monsieur Olivier PITRAYES qui accepte et prend place au Bureau en cette qualité.

Le Bureau se trouvant ainsi régulièrement constitué, le Président déclare la séance ouverte et donne connaissance à l'assemblée de la feuille de présence certifiée exacte par les membres du Bureau et qui permet de constater que 1 associé possédant les 25 000 actions sur les 25 000 composants le capital social est présent.

Le quorum est atteint l'associé unique possédant 100 % des actions.

Le Président accueille Monsieur Allan HUGOT et Monsieur Oliver SYMPHOR, convoqués à la présente assemblée en qualité de représentants du Comité Social ET Economique. Il est rappelé que les représentants sont soumis à une obligation de confidentialité à l'égard des délibérations de l'assemblée et des informations communiquées pendant celle-ci.



Le président remercie également de leur présence Monsieur Jean-Max YVER et Madame Karine FRASNETTI du cabinet SECAG Commissaires aux comptes.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée les pièces suivantes:

- Les copies des lettres de convocation adressées à l'associé unique le 04 juin 2020 ;
- La copie et avis de réception de la lettre recommandée adressée au Commissaire aux comptes le 04 juin 2020 ;
- La copie de la convocation envoyée aux représentants des salariés le 04 juin 2020 ;
- La feuille de présence de l'assemblée, à laquelle il n'est pas annexé de pouvoir ;
- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe au 31 décembre 2019 ;
- Le rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes sociaux ;
- Le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions ou opérations relevant des articles L 227-10 du Nouveau Code de commerce ;
- Le rapport de gestion du Président et le texte du projet des résolutions présentées à l'assemblée ;
- La liste des associés nominatifs ;
- Un exemplaire des statuts.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par le Code de commerce qui doivent être communiqués à l'assemblée, ont été tenus à leur disposition au siège social dans les délais légaux.

Le Président fait connaître à l'assemblée que la société n'a reçu, émanant de son associée, aucune demande d'inscription à l'ordre du jour de projet de résolutions.

Sur l'invitation de Monsieur le Président, il est successivement donné lecture à l'assemblée de l'ordre du jour, du rapport de gestion et des rapports des commissaires aux comptes.

Le Président déclare ensuite la discussion ouverte.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :

Première résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion du Président et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils ont été établis et lui sont présentés et se traduisant par un bénéfice de 982 989 Euros.

Cette résolution est formellement adoptée par l'associé unique.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de 982 989 Euros de la façon suivante :

Dividende	800 000	Euros
Autres Réserves	182 989	Euros
Total	982 989	Euros

Le poste " Autres Réserves " s'élèvera à la somme de 3 424 945 euros contre 3 241 956 Euros précédemment.

Cette résolution est formellement adoptée par l'associé unique.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, conformément à la loi, constate, le versement de dividendes au cours des trois derniers exercices comme suit :

Années de Paiement	Exercice clos	Distribution Globale	Abattement de 50 % ou 40 %	Sans Abattement
2019	31/12/2018	850 000,00 €	0,00 €	850 000,00 €
2018	31/12/2017	800 000,00 €	0,00 €	800 000,00 €
2017	31/12/2016	800 000,00 €	0,00 €	800 000.00 €

Cette résolution est formellement adoptée par l'associé unique.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions ou opérations relevant des articles L 227-10 du Nouveau Code de Commerce, déclare approuver ces conventions.

Cette résolution est formellement adoptée par l'associé unique.

Cinquième résolution

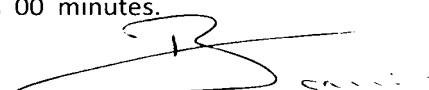
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations pour effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt, partout où besoin sera, prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Cette résolution est formellement adoptée par l'associé unique.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à

11 heures 00 minutes.

Le Président



Le Secrétaire

In Extenso

Audit

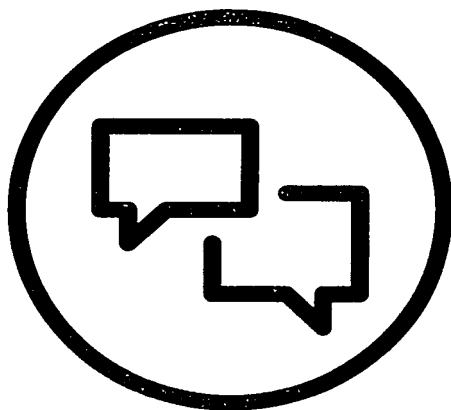
GREFFE

A&P LITHOS

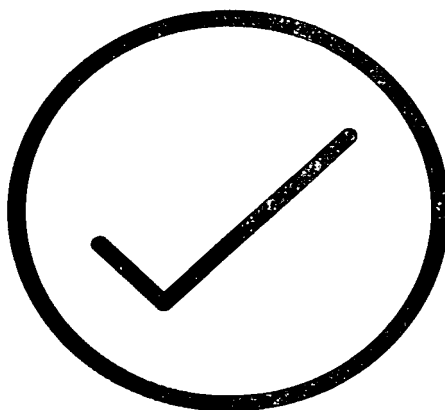
*Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 400.000 €
Siège social : ZAC de la Goulgatière*

35221 CHATEAUBOURG CEDEX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 Décembre 2019**



Écoute



Certification

In Extenso Secag

26 route de Coutances
BP 339
50350 Donville-les-Bains

Tél. : +33 (0)2 33 91 35 35
donville@inextenso.fr
www.inextenso.fr

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **société A&P LITHOS** relatifs à l'exercice clos le **31 Décembre 2019**, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 31 Mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note "Événements postérieurs à la clôture" de l'annexe des comptes annuels concernant la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19.

JPY

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelés précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 29 mai 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

MM S

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à DONVILLE LES BAINS,
Le 5 Juin 2020

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
IN EXTENSO SECAG

Jean-Max YVER



Jean-Yves MERCIER



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

SM S

Bilan Actif

Période du 01/01/19 au 31/12/19

A&P - LITHOS SAS

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	94 362	94 362		
Concession, brevets et droits similaires	175 604	175 604		342
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	269 966	269 966		342
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	188 641	62 984	125 657	128 012
Constructions	3 296 391	2 311 499	984 892	1 014 070
Installations techniques, matériel et outillage industriel	3 697 412	2 995 707	701 705	509 584
Autres immobilisations corporelles	308 701	263 332	45 370	58 031
Immobilisations en cours	273 394		273 394	288 017
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	7 764 540	5 633 521	2 131 019	1 997 714
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	165 017		165 017	169 837
TOTAL immobilisations financières :	165 017		165 017	169 837
ACTIF IMMOBILISÉ	8 199 522	5 903 487	2 296 036	2 167 893
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	1 040 532	134 017	906 515	1 028 163
Stocks d'en-cours de production de biens	1 213 990		1 213 990	1 327 870
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	769 205		769 205	458 595
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	3 023 727	134 017	2 889 710	2 814 627
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	343 257	14 904	328 353	318 623
Autres créances	2 276 190		2 276 190	2 231 735
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	2 619 446	14 904	2 604 543	2 550 357
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	718 235		718 235	1 007 230
Charges constatées d'avance	48 278		48 278	30 956
TOTAL disponibilités et divers :	766 514		766 514	1 038 186
ACTIF CIRCULANT	6 409 687	148 921	6 260 766	6 403 171
Frais d'émission d'emprunts à évaluer				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				48
TOTAL GÉNÉRAL	14 609 209	6 052 408	8 556 801	8 571 112

© Sage



GP

Bilan Passif

A&P - LITHOS SAS

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 400 000	400 000	400 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	40 000	40 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 241 956	2 879 417
Report à nouveau	982 989	1 212 539
Résultat de l'exercice		
TOTAL situation nette :	4 664 944	4 531 956
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	4 664 944	4 531 956
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Provisions pour risques et charges		
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 414 631	1 363 790
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	1 414 631	1 363 790
Avances et acomptes recus sur commandes en cours		
Dettes diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 277 135	1 297 314
Dettes fiscales et sociales	1 096 668	1 244 291
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25 837	55 646
Autres dettes	75 085	74 862
TOTAL dettes diverses :	2 474 725	2 672 113
Produits constatés d'avance		
Dettes	3 889 356	4 035 903
Ecart de conversion passif	2 501	3 253
TOTAL GÉNÉRAL	8 556 801	8 571 112

Compte de Résultat (Première Partie)

A&P - LITHOS SAS

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
Ventes de marchandises	46 316		46 316	199 728
Production vendue de biens	10 729 487	2 903 488	13 632 974	13 157 447
Production vendue de services	62 432		62 432	34 767
Chiffres d'affaires nets	10 838 235	2 903 488	13 741 722	13 391 942
			196 730	(386)
Production stockée			2 987	3 212
Production immobilisée			68 773	89 967
Subventions d'exploitation			47 689	69 690
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			6	16
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			14 057 908	13 554 440
CHARGES EXTERNES			42 121	191 805
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises			3 645 721	3 278 224
Achats de matières premières et autres approvisionnements			109 366	(197 030)
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			3 852 528	3 561 391
Autres achats et charges externes				
TOTAL charges externes :			7 649 737	6 834 390
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			251 080	302 594
CHARGES DE PERSONNEL			3 414 683	3 358 730
Salaires et traitements			1 270 682	1 206 210
Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :			4 685 366	4 564 940
DOTATIONS D'EXPLOITATION			295 358	223 444
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations			23 516	2 105
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			318 874	225 549
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			15 017	20 716
CHARGES D'EXPLOITATION			12 920 074	11 948 189
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 137 834	1 606 251

Compte de Résultat (Seconde Partie)

A&P - LITHOS SAS

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 137 834	1 606 251
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	6 095	3 741
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	20 847	62 230
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	26 942	65 970
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	34 187	30 948
Différences négatives de change	5 226	3 957
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	39 412	34 905
RÉSULTAT FINANCIER	(12 471)	31 066
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 125 363	1 637 317
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	12 658	22 789
Produits exceptionnels sur opérations en capital		4 000
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	12 658	26 789
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		33 224
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
		33 224
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	12 658	(6 435)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	141 545	208 620
Impôts sur les bénéfices	13 488	209 723
TOTAL DES PRODUITS	14 097 508	13 647 200
TOTAL DES CHARGES	13 114 519	12 434 661
BÉNÉFICE OU PERTE	982 989	1 212 539

A N N E X E

Annexe au bilan de la Société A & P - LITHOS, avant affectation des résultats de l'exercice clos le **31 décembre 2019 dont le total est de 8 556 801 €** et au compte de résultat de l'exercice faisant ressortir un

♦ Résultat comptable bénéficiaire de 982 989 €

L'exercice a eu une durée de douze mois couvrant la période du **01 janvier 2019 au 31 décembre 2019**.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par la Présidence en date du 31 Mars 2020.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Néant

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Pour 2020, la perte de chiffre d'affaires dû au Covid-19 est estimée à 16 %.

Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. A la date d'arrêté des comptes de l'entreprise, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat. L'entreprise a toutefois mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- Mise en place d'un programme de réduction des coûts afin de sécuriser les résultats et la trésorerie.
- Recours à l'activité partielle pour l'ensemble du personnel ;
- L'entreprise a renégocié les échéances de remboursements de ses emprunts bancaires et crédits-baux.

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise, à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice, et notamment le règlement n°2014-03 de l'autorité des Normes Comptables du 5 juin 2014 complété des règlements subséquents.

↳ **Immobilisations corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Taux

- ♦ Construction :
 - gros œuvre 5 %
 - second œuvre + station 10 %
- ♦ Aménagement des terrains 10 %
- ♦ Agencements et aménagements des bâtiments 10 et 20 %
- ♦ Matériel et outillage industriel 20 % et 33.33 %
- ♦ Station de traitement 15 %
- ♦ Agencements matériel et outillage 20 %
- ♦ Matériel de transport 33.33 %
- ♦ Matériel et mobilier de bureau 10 et 20 %
- ♦ Logiciel 20 %, 33.33 % et 100 %

↳ **Immobilisations financières**

Les immobilisations financières correspondent essentiellement au dépôt de garantie BNP Factor et COFACREDIT.

In Extenso Secag

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Caen



↳ **Stocks et travaux en cours :**

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés au prix unitaire moyen pondéré.
Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur de l'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les en-cours de fabrication sont évalués à leur coût de production comprenant les consommations, les charges directes et les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de production est déterminé par application d'un pourcentage d'abattement appliqué au prix de vente, lui-même pondéré selon le stade d'avancement en fabrication.

Ce pourcentage d'abattement a été fixé à 27 %. Les charges fixes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de l'entreprise.
Les stocks des produits finis, sans commandes, sans intention d'être livrés sont valorisés et comptabilisés en 2019 pour une valeur de 148 705 €.

↳ **Créances :**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et une provision est constituée lorsque le recouvrement semble difficile.

↳ **Dettes :**

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

II - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

1 - Mouvement de l'actif immobilisé

5

IMMOBILISATIONS

N° 2034-SD 2020

Ne pas reporter le montant des ventes

60 Sage

Designation de l'entreprise : A&P - LITRON SARL										Néant ☐	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	94 362	D8			D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	175 604	KE			KF
CORPORELLES	Terrains					KG	149 641	KH			KI
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L0		KJ	2 126 662	KK			KL
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN			KO
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions			M2		KP	129 124	KQ			KR
				M3		KS	2 220 405	KT			KU
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KV	1 100	KW			KX
						KY	11 800	KZ			LA
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	221 494	LC			LD
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF			LG
						LH	100 100	LI			LJ
	Immobilisations corporelles en cours					LK		LL			LM
	Avances et acomptes					LN	2 256 000	LO			LP
	TOTAL III										
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M			8T
	Autres participations					8U		8V			8W
	Autres titres immobilisés					1P		1R			1S
	Prêts et autres immobilisations financières					1T	141 947	1U			1V
	TOTAL IV					LQ	141 947	LR			LS
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	2 706 456	ØH			ØJ	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		SOL DEBILITANT DE L'EXERCICE au bilan en exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		DO	94 362	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LW	175 604	IX	
CORPORELLES	Terrains					IP		IX	149 641	IY	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		2 126 662	MB	
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				IS		MG	129 124	MH	104 70	MI
					IT		MJ	2 220	MK	2 220 405	ML
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IL		MM	1 100	MN	11 800	MO
					IV		MP		MQ	221 494	MR
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	141 947	MU
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX
					MY		MZ	305 100	NA	273 300	NB
	Avances et acomptes					NC		NE			NF
	TOTAL III					IY		NI	1 047		NI
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		MI		
Autres participations					IO		MY			OZ	
Autres titres immobilisés					II		2C			2D	
Prêts et autres immobilisations financières					ID		2F	141 947	2G		
TOTAL IV					IB		NK	141 947		2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					IA		OK	704 356	OL	6 156 522	OM

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

In Extenso Secag

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Caen



Signature

2 - Amortissements

6

AMORTISSEMENTS

N° 2055-SD 2020

Désignation de l'entreprise AAP - LITROS SAS										Néant ☐		
CADRE A												
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'exercice; reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	94 362	EL		EM		EN	94 362			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	177 261	PF	342	PG	2 000	PH	179 604			
Terrains		PI	60 828	PJ	2 355	PK		PL	60 964			
Constructions	Sur sol propre	PM	1 713 908	PN	44 163	PO		PQ	1 758 073			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU				
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	521 842	PW	34 023	PX	2 440	PY	553 425			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 620 682	QA	192 195	QB	17 370	QC	2 835 247			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	1 553	QE		QF		QG	1 553			
	Matériel de transport	QH	21 517	QI	12 995	QJ		QK	44 413			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	107 663	QM	9 332	QN		QO	217 246			
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT				
TOTAL III		QU	5 256 312	QV	295 016	QW	19 610	QX	5 633 201			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		QY	5 628 933	QZ	295 358	QX	21 610	QR	5 925 487			
CADRE B												
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9	Q1
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3
	Inst. géol. agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. géol. agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM					NO
Total général (I + II + III + IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU	NV
Total général net (NP + NQ + NR)	NW				Total général net (NS + NT + NU)	NY		Total général net (NW - NY)	NZ			
CADRE C												
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8				
Primes de remboursement des obligations						SP		SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le notice N° 2032



Handwritten signature

3 - Provisions inscrites au bilan

♦ Provisions pour dépréciations.

↳ **sur stocks :**

Une provision pour dépréciation de 12 281 € concerne des stocks non mouvementés au cours de l'année 2019 et porte le total à 134 017 €.

↳ **sur comptes clients :**

Une provision pour dépréciation a été constatée en 2019 de 11 234 €, ce qui porte le solde à 14 904 €.

♦ Provisions pour risques.

↳ Pas de provision en 2019

♦ Provision pour pertes de change

↳ Pas de provision en 2019

In Extenso Secag

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

4 - Etat des échéances des créances et des dettes

CREANCES	TOTAL	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
ACTIF IMMOBILISE				
Dépôt et cautionnement	2 360		2 360	
Compte de garantie BNP Factor	112 107		112 107	
Compte de garantie COFACREDIT	50 550		50 550	
ACTIF CIRCULANT				
Créances clients	327 619	327 619		
Clients douteux	15 637		15 637	
Personnel et comptes rattachés	3 610	3 610		
Sécurité Sociale				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	78 164	78 164		
Fournisseurs divers	91 081	91 081		
BNP Factor	132 628	132 628		
COFACREDIT	25 623	25 623		
Produits AR	76 931	76 931		
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance	48 278	48 278		
Compte courant groupe	1 868 152	1 868 152		
TOTAL	2 832 741	2 652 086	180 654	

DETTES	TOTAL	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des éts de crédit : à 1 an maxi				
A plus d'un an à l'origine	1 412 419	212 796	793 044	406 577
Intérêts courus	2 212	2 212		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 277 135	1 277 135		
Personnel et comptes rattachés	671 563	671 563		
S.S. et autres organismes sociaux	344 133	344 133		
T.V.A.	46 047	46 047		
Autres impôts, taxe	34 924	34 924		
Dettes sur immo	25 837	25 837		
Compte courant Groupe				
Autres dettes	75 085	75 085		
TOTAL	3 889 355	2 689 732	793 044	406 577

5 - Charges constatées d'avance

Elles correspondent pour l'essentiel à des crédits bail et loyers payés d'avance.

6 - Capital social

	Nombre	Valeur nominale
♦ Actions au début de l'exercice	25 000	
♦ Actions à la clôture de l'exercice	25 000	16 €

7 - Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan :

♦ Dettes fournisseurs et comptes rattachés	189 483 €
♦ Dettes fiscales.....	27 622 €
♦ Dettes auprès des organismes sociaux.....	166 797 €
♦ Dettes auprès des salariés.....	484 793 €
♦ Trésorerie	2 212 €

III - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

1 - Chiffre d'affaires

♦ Vente en France	10 838 235 €
♦ Vente à l'exportation	2 903 488 €

In Extenso Secag

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

2 – RESULTAT FISCAL

VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	STE AP LITHOS
Exercice clos le :	31/12/2019
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	Résultat avant impôt
Taux d'imposition à l'IS 28 % et 33.33%	€
Résultat courant	1 125 363
Résultat exceptionnel et participation	-128 887
Résultat comptable avant impôt	996 476
Détail de l'impôt sur le résultat courant	Base
Résultat courant	1 125 363
Réintégrations	146 200
IDR indemnités de départ à la retraite	
Provision Prime Non Conversion	
Participation N	141 545
Pénalités amendes	0
Taxes véhicules	2 154
Effort Construction	
Autres Réintégrations (pertes changes convers ^o)	2 501
Déductions	-242 573
Pertes de changes écart de conversion	-3 301
Participation N-1	-208 620
Majorations d'amortissements	-30 652
Effort Construction	
Autres Déductions	
TOTAL	1 028 990
Détail de l'impôt exceptionnel	Base
Nature :	
Charges exceptionnelles	0
Produits exceptionnels	12 658
Participation	-141 545
Crédit Impôt Recherche CIR	
Crédit d'impôts / carry back	0
Imputation déficits antérieurs	
Autres (rappel impôts Contrôle fiscal)	
Contribution sociale 3.3% IS >763000	
TOTAL	-128 887
RESULTAT FISCAL	900 103

IV - AUTRES INFORMATIONS

1 - Société mère consolidante

La société mère consolidante de la SAS A&P-LITHOS est la société SOFIE – Avenue d'Ochsenfurt – 50211 COUTANCES – SIRET N°491 321 766 00017

2 - Ventilation de l'effectif moyen

Total : 105

♦ Ingénieur et cadres.....	13
♦ Agents de maîtrise et techniciens	23
♦ Employés	4
♦ Ouvriers qualifiés.....	65

3 – Eléments Hors bilan

A – Immobilisations en crédit-bail

(en milliers d'euros)	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		valeur nette
		de l'exercice	cumulés	
Installations techniques, matériels et outillages industriels	1 050	210	850	200
Autres immobilisations corporelles				0
TOTAL	1 050	210	850	200

B – Engagement de crédit-bail

(en milliers d'euros)	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulés	jusqu'à 1 an	+1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total à payer	
Installations techniques, matériels et outillages industriels	225	486	225	164	0	389	8
Autres immobilisations corporelles						0	
TOTAL	225	486	225	164	0	389	8

In Extenso Secag

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Caen

C – Engagements financiers

♦ En cours affacturage 2 240 745 €.

♦ Engagement donné :

ENGAGEMENTS (en K€)	Donné par	Reçu Par	31/12/2019
<u>Engagements donnés</u>			<u>1 195</u>
§ Hypothèque bâtiment TESTELEC A&P Lithos CHATEAUBOUR	APL	BNP	704
§ nantissement du materiel financé = ligne dorure electro APL	APL	BNP	262
§ nantissement du Fonds commerce APL = complément ligne dorure electro APL	APL	BNP	55
§ nantissement du Fonds commerce APL = Vente aux enchères ERE	APL	BNP	105
§ nantissement du Materiel financé APL - LAVEUR DE GAZ CLAUGER	APL	BNP	51
§ nantissement du Fonds commerce APL = Microscope LABO ZEISS	APL	BNP	18

4 - Engagement de retraite :

La provision pour indemnité de départ à la retraite figure hors du bilan. Le montant pour indemnité de départ à la retraite est calculé selon la méthode rétrospective sur une base actuarielle (0.77 %) fonction de l'ancienneté, des rémunérations et des probabilités de départ ou de décès avant l'âge de la retraite. L'hypothèse retenue est celle d'un départ volontaire à 67 ans. L'engagement de retraite s'élève à 614 185 Euros.

5 - Intégration fiscale

La société est en intégration fiscale depuis le 01/01/2011 avec la société intégrante SOFIE SAS.

6 - Rémunération des dirigeants

La société n'a versé aucune rémunération à ses dirigeants.